



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI À L'INSTITUT GRÉGORIEN DE PARIS

Lundi 6 avril 1964

Nous saluons d'abord le méritant Directeur adjoint de l'Institut Grégorien de Paris et le groupe si nombreux de « scholae » et de maîtrises paroissiales qu'il a conduit à Rome. Nous le félicitons volontiers de cette nouvelle initiative et Nous profitons de cette occasion pour encourager l'Institut Grégorien qui donne chaque année à ses élèves, sous l'égide de l'Institut Catholique de Paris, l'amour du chant grégorien et les moyens d'une meilleure exécution de celui-ci. La graine ainsi semée depuis une quarantaine d'année a fleuri en une admirable couronne de chorales paroissiales et religieuses.

Nous saluons aussi les membres de la Fédération des *Pueri Cantores*. En voyant vos aubes blanches et les petites croix qui les ornent, Notre pensée émue se tourne vers votre cher fondateur, le très regretté Monseigneur Fernand Maillet, dont le monde entier avait apprécié l'enthousiasme et admiré le talent avec lequel il dirigeait des chants tantôt profondément religieux, tantôt pleins de saveur folklorique. Partout sur son passage, c'était une éclosion de nouveaux groupes de Petits Chanteurs, qui formèrent peu à peu votre belle Fédération. En vous voyant aujourd'hui rassemblés autour du méritant Prélat qui lui a succédé, Nous ne pouvons pas ne pas penser à la lourde charge qui lui incombe et à la nécessaire fidélité à un si bel héritage.

La satisfaction que le Pape éprouve à vous recevoir ce matin ne réside pas seulement dans la fraîcheur de votre jeunesse ; elle se fonde sur la place de choix que vous tenez dans la vie liturgique de l'Église.

Par l'exécution du chant grégorien - qui tient son nom du grand Pape saint Grégoire - vous assurez aux offices de la sainte Liturgie de l'Église romaine une grande beauté. Ce chant à l'unisson possède en effet à un degré éminent, comme l'ont bien souligné tant de Nos Prédécesseurs, toutes les qualités requises pour la musique religieuse. Il rehausse ainsi la splendeur des rites, il favorise l'unanimité de l'assemblée des fidèles et la dispose à une plus

parfaite louange divine.

Et l'on pourrait en dire à peu près autant du chant polyphonique, dans la mesure où il s'éloigne de tout effet théâtral, où le sens des paroles demeure intelligible au peuple fidèle qui l'entend, et où la mélodie s'accorde à l'esprit de l'action liturgique qu'il accompagne.

Soyez donc bien persuadés de l'importance du service que vous rendez dans vos églises respectives. Demeurez-y fidèles, même si cela vous impose parfois de renoncer à certains de vos loisirs ou de vos distractions. Ayez à cœur de remplir à la perfection votre office de chanteur : par la qualité de votre exécution et par votre maintien modeste durant les cérémonies, vous contribuez fortement à l'édification et à la formation religieuse des fidèles ; vous aidez leur foi et leur piété à s'exprimer ; vous faites monter vers Dieu la louange de vos chants qui, selon l'adage bien connu, est une double prière.

Peut-être certains d'entre vous sont-ils inquiets des applications futures de la Constitutions sur la Sainte Liturgie, adoptée par les Pères du Concile et promulguée par Nous-même le 4 décembre dernier ? Que ceux-là relisent les passages de ce texte admirable concernant le chant liturgique, et en particulier celui-ci : « Le trésor de la musique sacrée sera conservé et cultivé avec la plus grande sollicitude » (*Const. de Sacra Liturgia*, n. 114), et Nous pensons qu'ils seront pleinement rassurés.

Certes, il y aura à faire tout un travail d'adaptation, mais Nous savons que vous y êtes généreusement disposés et préparés par vos dons, par vos études, par votre zèle, fidèles en cela au mot si juste de saint Augustin, dont vous avez fait votre devise : « Chanter est le propre de celui qui aime » (*Serm.* 336, 1). Et il suffit de vous regarder pour apprécier l'amour qui vous anime tous. Aimez donc beaucoup.

Aimez le Seigneur, aimez votre prochain, aimez le chant, aimez la beauté, et chantez. Chantez de toute votre âme ardente et pure. Que vos chants rivalisent avec les mélodies célestes des anges et des âmes justes. Chantez à la gloire et à la louange de Dieu. C'est ainsi que le Pape vous veut et qu'Il vous bénit paternellement.